



ENQUÊTE ADEME
EXCLUSIVE

CONSOMMER AUTREMENT : LES FRANÇAIS ADEPTES DES PRATIQUES DE CONSOMMATION COLLABORATIVE

Loin d'être un phénomène de mode, la consommation collaborative est amenée à se développer : la crise qui perdure et le développement des nouvelles technologies de l'information favorisent la recherche d'économies et d'échanges entre les personnes. Ces nouvelles formes de consommation sont souvent vertueuses sur le plan environnemental quand elles permettent de réduire les consommations d'énergies et de matières premières (liées aux processus de fabrication de nouveaux objets par exemple), mais aussi les déchets (puisque les biens qui ne sont plus utiles ne sont pas jetés mais réemployés). Pour mieux comprendre ce phénomène, l'ADEME a fait réaliser - à partir des données de l'observatoire des modes de vie et consommation d'IPSOS : « Les 4500 » - une étude sur « *Les Français et les pratiques collaboratives : qui fait quoi et pourquoi ?* » Cet état des lieux de la consommation collaborative en termes de profils et de pratiques permet de mieux comprendre les usages de six pratiques plus ou moins répandues : l'adhésion à une AMAP¹, le covoiturage, la location de biens, le troc, la vente des biens et l'achat groupé.



Une population jeune et active plus impliquée



Il n'y a pas un mais des profils « type » de consommateurs collaboratifs. Chaque type de pratique collaborative a un public précis : par exemple, une majorité des adhérents d'AMAP (44%) habite dans des villes de plus de 200 000 habitants et est féminine (55%). A l'inverse, les pratiquants du covoiturage sont le plus souvent des hommes (54%) et vivent en majorité dans des communes de moins de 20 000 habitants (47%).

A noter néanmoins que les retraités sont sous-représentés quelle que soit la pratique, les adeptes étant majoritairement les ménages avec des enfants sous leur toit.

Des motivations ambivalentes, entre souci du collectif et levier individuel

Les motivations varient selon le type de pratique : elles sont individuelles (opportunités financières, plaisir...) pour les pratiques d'achats groupés, de vente de biens, et d'échanges / troc ; elles sont collectives (engagement sociétal, préoccupation écologique...) pour les pratiques de covoiturage et d'adhésion à une AMAP. La location de biens à d'autres particuliers est à mi-chemin entre ces deux motivations, elle constitue une opportunité financière mais aussi une préoccupation altruiste.

¹ Une AMAP - Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne - est un partenariat entre un groupe de consommateurs et une ferme, basé sur un système de distribution de « paniers » composés des produits de la ferme. C'est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs qui payent à l'avance une part de la production sur une période définie par le type de production et le lieu géographique. (source : ACTU-ENVIRONNEMENT .com)



Il est rare cependant qu'un consommateur cumule plusieurs pratiques collaboratives.

Une tournure d'esprit commune, pour un nouveau projet de société

La nature de ces adeptes se distingue par la recherche d'échanges, la préoccupation relative à l'évolution de la société, la propension à l'expérience voir la prise de risque et le plaisir de faire durer les objets.

Ils ne sont pas dans le rejet de la société de consommation actuelle : ils veulent en reprendre le contrôle et devenir « consom'acteurs ».

| | | |
|--|---|--|
| <p>Celui qui adhère à une AMAP (6% des consommateurs collaboratifs)</p> <p>- Qui est-il ? Plutôt des femmes actives urbaines, 25-55 ans, niveau d'éducation supérieur, en couple avec enfants, travaillant dans le secteur public, dans le sud de la France.</p> <p>- Quelles sont ses motivations ? 1) respecter la nature, 2) s'engager pour une autre société, 3) créer du lien, 4) faire durer les objets.</p> | <p>Celui qui fait du covoiturage (8% des consommateurs collaboratifs)</p> <p>- Qui est-il ? Plutôt des hommes de moins de 45 ans, souvent étudiants et salariés du secteur public, niveau d'études supérieur, vivant seuls ou chez leurs parents, dans l'ouest de la France.</p> <p>- Quelles sont ses motivations ? 1) s'engager pour une autre société, 2) découvrir / expérimenter, 3) respecter la nature, 4) créer du lien</p> | <p>Celui qui loue ses biens (6% des consommateurs collaboratifs)</p> <p>- Qui est-il ? Homme ou femme, celui qui loue ses biens est avant tout un actif de 35 à 55 ans, CSP+, vivant en couple avec enfants, dans des foyers comptant plus de 4 personnes.</p> <p>- Quelles sont ses motivations ? 1) découvrir / expérimenter, 2) faire de nouvelles rencontres, 3) faire durer les objets, 4) contribuer à la société</p> |
| <p>Celui qui échange ou troque (11% des consommateurs collaboratifs)</p> <p>- Qui est-il ? Homme ou femme, celui qui échange ou troque est avant tout un actif de 18 à 45 ans, employé ou salarié du secteur privé, vivant en couple avec enfants.</p> <p>- Quelles sont ses motivations ? 1) faire durer les objets, 2) toucher à tout, entreprendre, 3) trouver la bonne affaire, 4) faire de nouvelles rencontres</p> | <p>Celui qui vend ses biens (52% des consommateurs collaboratifs)</p> <p>- Qui est-il ? Homme ou femme, celui qui vend ses biens est en couple avec enfants dans un foyer de plus de 4 personnes, âgé de 25 à 55 ans.</p> <p>- Quelles sont ses motivations ? 1) se débrouiller, réussir par soi-même</p> | <p>Celui qui pratique l'achat groupé (23% des consommateurs collaboratifs)</p> <p>- Qui est-il ? Plutôt une femme, de 25 à 45 ans, vivant en zone urbaine en région parisienne ou dans le sud-est, active, ayant une profession intermédiaire.</p> <p>- Quelles sont ses motivations ? 1) trouver des opportunités d'achat plaisir</p> |

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr